

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 février 2025

Budget 2025 : nos entreprises ne peuvent plus naviguer à vue !

Suite au recours à l'article 49.3 par le Premier ministre, François Bayrou, pour l'adoption des deux budgets PLF et PLFSS 2025, et compte-tenu de l'annonce probable du dépôt d'une motion de censure, l'UMIH alerte sur les conséquences de l'instabilité et l'indécision politique qui viennent étouffer nos entreprises.

Un secteur fragilisé

Sans budget, le pays cale, sans ambition économique, la France décroche du monde. L'hôtellerie-restauration est un pilier de l'économie française et notre patrimoine culturel, mais il subit une succession de crises (sanitaire, énergétique) qui l'ont impacté fortement. Depuis 2 ans, plus de 20 000 entreprises ont été en situation de défaillance dans notre secteur (source : Insee). Nos entreprises n'ont plus les moyens de naviguer à vue.

Des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale imparfaits mais nécessaires

Les deux textes sur lesquels le 49.3 a été déclenché comportent des mesures qui vont limiter la capacité à investir, recruter et développer nos entreprises. Mais, s'ils ne sont pas les réponses à tout, ils permettront au moins à nos chefs d'entreprise de se projeter avec notamment la reconduction de l'exonération sociale et fiscale des pourboires jusqu'à fin 2025.

Pour Thierry Marx, président confédéral de l'Umih « *Pour un secteur comme le nôtre où les marges sont extrêmement faibles, toute diminution des allègements de charges aura des conséquences graves, notamment sur l'emploi. Je suis également très inquiet de l'évolution des budgets formation et notamment ceux pour l'apprentissage et pour les demandeurs d'emploi. C'est l'attractivité et la compétitivité de nos métiers qui est en jeu. Dans le contexte économique actuel, notre rôle est de soutenir nos adhérents et les accompagner pour qu'ils puissent vivre de leur travail, développer leurs activités et surmonter les obstacles. Nous appelons aussi à un électrochoc de la part des politiques pour redonner oxygène et perspectives aux entreprises lors des prochains textes législatifs et réglementaires. Nous ne voulons plus d'engagements mais des actes clairs et rapides en faveur des TPE PME, pour leur faciliter l'investissement, renforcer leur trésorerie, les accompagner lorsqu'elles sont en difficulté, et simplifier, simplifier, simplifier leur vie économique ! Ce sont des priorités. »*

Contact presse communication@umih.fr

Ophélie Rota 06 82 82 95 82 / Charlotte Le Moniet 07 87 02 69 66